



ROYAUME DU MAROC
ROYAUME DU MAROC
ROYAUME DU MAROC



المملكة المغربية
السفارة المكلفة بالمغاربة المقيمين
بالخارج وشؤون الهجرة

Royaume du Maroc
Ministère Chargé des Marocains Résidant
à l'Étranger et des Affaires de la Migration



Au service
des peuples
et des nations



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

Termes de référence

Appel à consultation pour la planification des actions dans le cadre du programme conjoint OIM-PNUD : « L'intégration de la migration dans les stratégies nationales de développement »

Date de début **Avril 2017**
Date de fin **Octobre 2017**

1. PRESENTATION DE LA PRESTATION

Contexte

Le présent appel à consultation s'inscrit dans le cadre des activités du programme « **l'intégration de la migration dans les stratégies nationales de développement** », mis en œuvre par le Ministère Chargé des Marocains Résidants à l'Étranger et des affaires de la migration (MCMREAM) en partenariat avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Ce programme est financé par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) de la Confédération suisse.

Le MCMREAM est l'organe gouvernemental vers lequel convergent les questions liées aux Marocains résidant à l'étranger (MRE), à l'immigration et l'asile. Si la prise en compte de la dimension « Affaires de la Migration » est encore récente, le Ministère a déjà développé un certain *savoir-faire* en termes de gouvernance en relation avec la gestion du dossier des MRE. Cependant, un soutien et un accompagnement afin d'améliorer les compétences techniques et de renforcer les synergies avec les autres Ministères et Institutions publiques sont encore nécessaires.

Après une première phase d'évaluation de la situation en matière de stratégies sectorielles existantes et de définition des objectifs stratégiques pour l'exercice d'intégration de la migration au Maroc, l'OIM a accompagné la mise en synergie des stratégies du MCMREAM et du Ministère de la santé, à travers l'élaboration d'un *Plan Stratégique National Santé et Immigration* (PSNSI). Cette phase a contribué à l'intégration des enjeux migratoires dans une des stratégies sectorielles priorisées originellement et a renforcé les compétences institutionnelles pour la mise en œuvre des priorités sectorielles relatives à la migration et au développement (M&D) au Maroc. Il s'agit maintenant d'étendre l'application du processus *mainstreaming* à un autre domaine d'action priorisé, en l'occurrence l'assistance sociale des migrants, afin de poser le cadre stratégique et global de l'assistance sociale et humanitaire des migrants au Maroc.

Par ailleurs, cette consultation répond à un besoin exprimé explicitement par l'Entraide Nationale, établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière placée sous la tutelle du Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social. L'assistance sociale constitue en effet l'un des axes d'intervention prioritaires de l'Entraide Nationale, qui est de surcroît amenée à travailler de plus en plus étroitement avec les populations migrantes lors de la mise en œuvre de ses programmes.

2. OBJECTIF GENERAL DE LA CONSULTATION

Orienter et soutenir le MCMREAM dans la mise en œuvre des priorités identifiées pour l'intégration de la migration dans les stratégies nationales en matière d'assistance sociale et humanitaire.

Objectifs spécifiques de la consultation :

L'intervention proposée vise à accompagner les Ministères/Institutions pertinent(e)s afin d'élaborer et mettre en œuvre un plan d'action spécifique pour l'intégration de la thématique migration dans le secteur de l'assistance sociale et humanitaire et dans son budget 2018.



ROYAUME DU MAROC
ROYAUME DU MAROC
ROYAUME DU MAROC



Royaume du Maroc
Ministère Chargé des Marocains Résidant
à l'Étranger et des Affaires de la Migration

المملكة المغربية
السّوارة المكافسة بالغااربة المقيمين
بالخارج وشؤون الهجرة



Au service
des peuples
et des nations



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

La prestation sera d'une durée de **7 mois MAXIMUM**.

Le descriptif indicatif, ci-dessous, a pour objectif de donner une idée sur les prestations attendues et servira de base de discussion avec le/la consultant-e au moment de l'examen de l'offre :

- Identifier, en concertation avec l'OIM/MCMREAM, les **principales institutions** impliquées et/ou concernées par la thématique de l'assistance sociale et humanitaire au Maroc ;
- Examiner les **effets mutuels** des tendances migratoires (émigration et immigration) sur le secteur de l'assistance sociale et humanitaire, ainsi que les effets des dynamiques de l'assistance sociale et humanitaire sur les migrations au Maroc ;
- Examiner les **implications** des priorités établies dans la stratégie sur les MRE et dans la Stratégie nationale de l'immigration et de l'asile sur chaque objectif et action prévus dans la stratégie du secteur de l'assistance sociale et humanitaire, et cela à toutes les étapes du processus de planification (conception, mise en œuvre et suivi-évaluation);
- Accompagner les institutions pertinentes¹ dans **l'identification d'actions pilotes spécifiques** portant sur les MRE ou sur les immigrés, selon les priorités établies dans le secteur de l'assistance sociale et humanitaire, y compris l'intégration de ces actions dans l'exercice budgétaire 2018 (Loi de finances 2018) ;
- Définir une **feuille de route/plan d'action** pour l'opérationnalisation de l'intégration de la migration dans le secteur de l'assistance sociale et humanitaire², selon les priorités et les interventions prévues dans la stratégie MRE ou la stratégie d'immigration et d'asile, en identifiant :

Des objectifs et des actions pilotes précises,

- Les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions pilotes identifiées ;
- Le calendrier d'activités ;
- La budgétisation pour la mise en œuvre des actions pilotes identifiées ;
- Des indicateurs précis pour mesurer le progrès dans l'intégration des enjeux M&D dans le secteur de l'assistance sociale et humanitaire (y compris une évaluation de la situation initiale);
- Faire un **inventaire de l'expertise** et des **capacités institutionnelles** existantes à l'Entraide Nationale et dans les autres institutions pertinentes, pour la conceptualisation, la mise en œuvre et l'évaluation d'actions M&D identifiées dans la feuille de route et intégrées dans la stratégie du secteur de l'assistance sociale et humanitaire ;
- Etablir un **plan d'action pour le renforcement des capacités**, en identifiant : les objectifs, le public cible (points focaux), les modalités, le calendrier, la budgétisation pour mener à bien chaque action de renforcement de capacités et des indicateurs précis pour mesurer le progrès dans le renforcement de capacités (y compris une évaluation de la situation initiale) ;
- Accompagner les institutions pertinentes dans l'identification de points focaux avec l'expertise nécessaire pour la mise en place des actions M&D priorisées dans le secteur de l'assistance sociale et humanitaire et de leur mise en **réseau** ;
- Prendre en considération dans les recommandations finales, **trois autres consultations** mises en œuvre par l'OIM, la première portant sur la production d'indicateurs régionaux en matière de santé et d'immigration, la deuxième concernant les marges de manœuvre des autorités locales en termes d'intégration de la dimension migratoire dans la planification locale (Plans de développement régionaux) et la troisième sur les populations déplacées et communautés d'accueil au Maroc.

¹Essentiellement l'Entraide Nationale et l'Agence de Développement Sociale.

²Voir Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile, Présentation de l'approche méthodologique, secteur de l'assistance sociale et humanitaire, objectifs spécifiques 8 et 9, actions 5.1 à 5.5.



ROYAUME DU MAROC
ROYAUME DU MAROC
ROYAUME DU MAROC



المملكة المغربية
السّوارة المكلفة بالعمارة المقيمين
بالخارج وشؤون الهجرة

Royaume du Maroc
Ministère Chargé des Marocains Résidant
à l'Étranger et des Affaires de la Migration



Au service
des peuples
et des nations



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

3. RESULTATS ET LIVRABLES DE LA PRESTATION

Résultat 1 :

Les autorités pertinentes connaissent l'influence mutuelle des tendances de l'immigration sur le secteur de l'assistance sociale et humanitaire et des dynamiques du secteur de l'assistance sociale et humanitaire sur l'immigration au Maroc.

Produits attendus :

- Rapport** sur les effets mutuels de l'immigration sur l'assistance sociale et humanitaire et d'une assistance sociale et humanitaire optimale sur les migrations au Maroc ;
- Présentation** des résultats de la recherche aux membres du Comité National Migration et Développement et aux membres d'autres groupes de coordination pertinents ;

Résultat 2 :

L'Entraide Nationale intègre le sujet M&D dans sa planification stratégique et dans sa stratégie financière nationale 2018.

Produits attendus :

- Feuille de route/plan d'action** pour l'opérationnalisation de l'intégration des enjeux sur la migration dans la stratégie sectorielle de l'assistance sociale et humanitaire, y compris des objectifs, des actions pilotes précises, un calendrier d'activités, un budget spécifique pour la mise en œuvre des actions identifiées et un cadre de suivi et d'évaluation de l'intégration des enjeux M&D dans le secteur de l'assistance sociale et humanitaire ;
- L'intégration du sujet M&D dans le **plan budgétaire 2018** ;
- Présentation de la feuille de route lors d'un atelier de validation avec les membres du Comité National Migration et Développement et des groupes de coordination pertinents.

Résultat 3:

L'Entraide Nationale et les institutions impliquées dans l'exercice d'intégration de la migration dans le secteur de l'assistance sociale et humanitaire ont un Plan d'action pour le renforcement des capacités nécessaires à la mise en œuvre et au suivi des actions M&D prioritaires.

Produits attendus :

- Plan d'action** pour le renforcement des capacités pour la mise en œuvre des actions en matière de M&D prioritaires dans le secteur de l'assistance sociale et humanitaire ;
- Accompagnement à l'identification des points focaux responsables pour la mise en place, le suivi et l'évaluation des actions M&D prioritaires dans le secteur de l'assistance sociale et humanitaire.

4. PROFIL DU PRESTATAIRE

4.1 Expertise

Le(s) prestataire(s) doit/doivent avoir une expertise avérée dans le domaine d'intervention, à savoir :

- Une expertise dans le domaine de la planification stratégique ;
- Une expertise dans le domaine de la planification dans le secteur de l'assistance sociale et humanitaire et/ou dans les questions relatives à la migration, est considérée un atout ;
- Une excellente connaissance du contexte (politique) marocain.



ROYAUME DU MAROC
 المملكة المغربية
 وزارة الخارجية وشؤون الهجرة
 بالخارج



Royaume du Maroc
 Ministère Chargé des Marocains Résidant
 à l'Étranger et des Affaires de la Migration



Au service
 des peuples
 et des nations



Schweizerische Eidgenossenschaft
 Confédération suisse
 Confederazione Svizzera
 Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
 and Cooperation SDC

4.2 Langue de travail

Le consultant devra avoir une parfaite maîtrise du français. Les rapports et les documents requis seront produits en français.

4.3 Autres compétences

Les points suivants constituent un avantage :

- Expérience dans l'emploi de méthodes participatives ;
- Connaissance de la langue arabe et de l'anglais.

5. GRILLE D'ÉVALUATION DE L'OFFRE DE SOUMISSION

Les offres techniques seront examinées selon la grille suivante :

CARACTERISTIQUES		Note max 1000
Rubrique	Expertise du soumissionnaire	200
1.1	Notoriété et références	50
1.2	Expérience et expertise du prestataire : qualifications, expériences, références dans le domaine d'intervention	75
1.3	Expérience de travail avec les institutions nationales	75
Rubrique	Démarche méthodologique	400
2.1	Pertinence de la réponse à l'offre	200
2.2	Clarté de la présentation <ul style="list-style-type: none"> • Logique et réalisme du plan d'exécution • Respect des délais 	100
2.3	<i>Pertinence pédagogique</i> : pertinence des outils proposés, méthodologie adoptée, programme proposé et techniques d'animation utilisées	100
Rubrique	Qualifications du personnel proposé	400
3.1	Equipe affectée à la mise en œuvre de la prestation <ul style="list-style-type: none"> • Formation (diplômes et certificats) • Expérience (CVs) 	400

Seront éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de **700** points qui représente **70%** des points totaux de la proposition technique (notée sur 1000 points).

6. MODALITES DESOUMISSION

Dans son offre de service, le/la consultant-e doit fournir :

- Une note méthodologique exhaustive et étayée (2 pages maximum), suivie notamment d'un plan de travail, un chronogramme le détail des moyens humains (CV du/des consultant-e-s obligatoires) et matériels qui seront engagés au service de l'étude ; ainsi que
- Proposition financière détaillée permettant d'évaluer la pertinence et la qualité de l'approche proposée.



ROYAUME DU MAROC
ROYAUME DU MAROC
ROYAUME DU MAROC



Royaume du Maroc
Ministère Chargé des Marocains Résidant
à l'Étranger et des Affaires de la Migration

المملكة المغربية
السّوزارة المكلفّة بالمغاربة المقيمين
بالخارج وشؤون الهجرة



Au service
des peuples
et des nations



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

Dépôt de dossier de soumission

La Proposition présentée par chaque candidat sera envoyée par email à iomrecrute@iom.int, et l'objet comportera la mention suivante : *Appel à consultation assistance sociale et humanitaire dans le cadre du programme conjoint : « Intégration de la migration dans les stratégies nationales de développement »*.

Délai de soumission

Les propositions doivent être soumises au plus tard le mardi **21 mars 2017**.